

## Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

### **COMMUNIQUÉ DE L'ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS**

# Élection de Marie-Pierre Bernel en qualité de nouvelle présidente du Tribunal cantonal vaudois

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2022, la Cour plénière du Tribunal cantonal a élu les membres de la Cour administrative pour l'année à venir. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, Marie-Pierre Bernel, juge cantonale depuis 2019 et actuelle troisième membre de la Cour administrative du Tribunal cantonal, succédera à Eric Kaltenrieder à la présidence du Tribunal cantonal.

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2022, la Cour plénière du Tribunal cantonal, constituée de l'ensemble des juges cantonales et des juges cantonaux, a désigné pour l'année 2023 les membres de la Cour administrative, qui assume le rôle de direction générale de l'Ordre judiciaire vaudois. Elle a élu Marie-Pierre Bernel en qualité de présidente du Tribunal cantonal et de la Cour administrative, Christophe Maillard en qualité de vice-président du Tribunal cantonal, Tania Di Ferro Demierre en qualité de troisième membre de la Cour administrative et Yasmina Bendani en qualité de membre suppléante de la Cour administrative.

Marie-Pierre Bernel, nouvelle présidente à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, est née en 1966. Après une licence et un doctorat en droit obtenus à l'Université de Lausanne respectivement en 1988 et 1993, elle a obtenu le brevet d'avocat vaudois en 1995. Pendant ses études, soit entre 1988 et 1993, Mme Bernel a été greffière au Tribunal des mineurs et au Tribunal cantonal. Elle a par la suite pratiqué en qualité d'avocate à Lausanne jusqu'en 1999. Après avoir exercé en tant que présidente du Tribunal de district de Lausanne, puis du Tribunal des mineurs et vice-présidente du Tribunal de prud'hommes de l'Est vaudois jusqu'en 2002, Mme Bernel a été présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne de 2002 à 2018. Elle a également occupé la fonction de doyenne de la Confrérie des présidents de première instance de 2012 à 2018. Juge cantonale depuis 2019, Mme Bernel est troisième membre de la Cour administrative depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Christophe Maillard, juge cantonal depuis 2013, a été réélu en qualité de viceprésident du Tribunal cantonal. Pour des raisons de disponibilités personnelles, il a souhaité conserver cette charge, occupée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Nouvelle troisième membre de la Cour administrative, Tania Di Ferro Demierre est juge cantonale depuis 2009 et membre suppléante de la Cour administrative depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Yasmina Bendani, juge cantonale depuis 2011, a – quant à elle – été désignée nouvelle membre suppléante de la Cour administrative.

Élu nouveau procureur général, Eric Kaltenrieder quittera ses fonctions de président du Tribunal cantonal le 31 décembre 2022, après avoir exercé cette charge pendant cinq ans. Juge cantonal depuis 2012, il a été nommé troisième membre de la Cour administrative dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015, puis vice-président du Tribunal cantonal dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et enfin président à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

Lausanne, le 01 novembre 2022

#### RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

OJV, Eric Kaltenrieder, président du Tribunal cantonal (jusqu'au 31.12.22)

OJV, Marie-Pierre Bernel, présidente du Tribunal cantonal, (par l'intermédiaire de Liliane Beuggert, responsable de la communication)

OJV, Valérie Midili, secrétaire générale de l'ordre judiciaire

### **TÉLÉCHARGEMENT(S)**